



DIOCÈSE DE LAUSANNE,
GENÈVE ET FRIBOURG



Prêtres, religieux-ses, agents pastoraux laïcs venus en mission dans notre diocèse

Accueil et accompagnement

Durant la première année de ministère de l'agent pastoral (prêtre, laïc, religieux), une cellule, instaurée par Mgr Morerod, veille à ce que le processus d'intégration, à l'Église locale et au pays, se passe dans de bonnes conditions. Son but est de veiller au bon déroulement du premier accueil et des étapes progressives d'intégration.

La cellule est composée d'un membre désigné pour chaque région diocésaine ainsi que d'un représentant de l'Évêché et du représentant de l'Évêque pour la formation.

Le processus d'intégration se passe en quatre phases



PHASE 1

Préparatifs

Avant l'arrivée de l'agent pastoral, la cellule veille à la préparation de l'accueil sur les lieux d'insertion et de résidence (logement, moyens de locomotion, dossier administratif, avance sur salaire, etc.)

PHASE 3

Découverte et immersion

L'objectif de cette phase est de veiller à une entrée progressive dans l'exercice du ministère et à une relecture régulière. **Il n'y a pas d'exercice de ministère en autonomie dès le début**, mais une autonomisation progressive accompagnée par un mentoring.

PHASE 2

Premier accueil

La cellule et l'Équipe pastorale veillent aux bonnes conditions d'accueil de l'agent pastoral: rencontre avec les collègues, visite des lieux, présentation du dispositif d'accueil et d'accompagnement, etc.

PHASE 4

Suivi

L'agent pastoral entre en ministère. La cellule s'assure du bon processus d'insertion et du bon échange d'informations. Le processus s'achève sur une évaluation qui détermine la suite du ministère.

Tout est mis en place pour favoriser les échanges accueillis-accueillants.

